VOL. XLIV SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 27 JANVIER 1915 No. 13

ABONNEMENTS
Canada .... $2.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne ..... 10 cent
Chaque insertion subséquente ... 5 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
AN[illegible] GAUVIN
[illegible]MEUR

Toutes comm[illegible] concernant le journal ou l'im[illegible] devront être adressées :
Le Ma[illegible]
42 Avenue Proven[illegible],
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

"SOUHAITS DE NOUVEL AN A LA FRANCE"

Nous publions plus bas un article qui fera du bien au cœur de tout lecteur de langue française. C'est l'article par lequel le *Times*, le grand journal anglais de Londres, a souhaité la bonne année à la France.

Quand on lit des artcles comme celui-là, on se sent loin de la presse jingo du Canada:

"Au début de la guerre, M. Jean Veber, un des principaux caricaturistes français, nous envoya un dessin de Napoléon s'élevant de sa tombe, aux Invalides, et criant "Vive l'Angleterre!"

Ce dessin exprimait le véritable sentiment de la France.

Les deux antiques ennemis dont les guerres chevaleresques n'avaient jamais laissé derrière elles de haine sanguinaire, étaient maintenant amis, et, pour toujours, combattaient ensemble pour l'Europe et la civilisation, assurant la victoire par leur union. On peut croire en effet que les grandes ombres des deux nations se sont serrées la main à la vue de cette fin si glorieuse de tant de glorieuses luttes.

Maintenant que la guerre a duré cinq mois, la nouvelle année voit encore les armées allemandes sur le sol français; elle les voit encore répandues sur la Belgique. Et tout ce qu'il y a de viril en France est déployé contre elles, gagnant péniblement quelques pouces jour par jour.

Et les Français n'ont rien perdu de leur confiance, tandis que leur courage est plus grand qu'il ne l'a jamais été. Mais, si le progrès nous semble lent, à nous qui l'observons en toute sécurité, vu de notre île, songez à ce que ce doit être pour eux, qui ont une grande partie de leur pays dévasté, alors que les obus allemands éclatent encore à Reims, alors que toute leur jeunesse peine, souffre et meurt pour ces quelques pouces gagnés au jour le jour.

Il est naturel que nous soyons plus de bonne humeur qu'eux, mais il est naturel aussi qu'ils trouvent parfois que cette bonne humeur ne nous coûte pas cher.

Maintenant il n'y a qu'une antidote à ces comparaisons qui, tôt où tard, naissent parmi des alliés: c'est que chaque nation pense plutôt à ses devoirs qu'à ses actions d'éclat. Par conséquent il s'agit maintenant pour nous d'humilier notre orgueil national en songeant à ce que la France a fait et fait chaque jour pour la cause commune, plutôt qu'à ce que nous avons fait et à ce que nous faisons. Et vraiment la France nous donne matière à réfléchir.

Mais nous devons nous rendre compte qu'il s'agit d'une cause commune avant de pouvoir comprendre les services qu'elle nous rend. Ce n'est que son malheur et notre chance qui font que la guerre a lieu sur le sol français et belge. Mais c'est notre guerre autant que la leur, dans laquelle notre avenir autant que le leur est en jeu. Ce n'est pas seulement par sympathie que nous envoyons nos troupes vers un ami dans l'infortune pour l'aider contre son insolent ennemi, nous ne payons pas non plus seulement une dette d'honneur à la Belgique, dont on viole la neutralité. Non, sur ce sol étranger nous luttons pour le sol anglais, pour notre propre avenir comme pour l'avenir du Monde. Et c'est ainsi que cette longue muraille de poitrines françaises qui, de la mer du Nord à la Suisse, se bat, souffre et meurt, véritablement se bat, souffre et meurt pour l'Angleterre autant que pour la France. Chacune de ses vies qui est perdue, chacune de ses maisons qui est ruinée, est perdues et ruinée pour nous autant que pour Elle.

Si l'Allemagne battait la Belgique et la France, si elle s'annexait la première et faisait de la seconde sa vassale, quel serait notre avenir en Europe?

Un duel à mort, pour le mieux, et pour le pire un autre vasselage et l'asservissement pour nous.

Il est un fait certain: c'est que la France est obligée de se battre et qu'elle aurait dû se battre tout autant si nous avions accepté une honteuse neutralité; mais nous devons agir de telle sorte qu'il soit impossible dans le futur de dire que cette victoire si couteûse pour la France, a été achetée par nous à bon compte.

Si l'on pouvait dire cela lorsque la guerre sera terminée, aucune réelle amitié ne subsisterait entre nous, et nous saurions que nos rêves d'amitié auraient été brisés par notre faute. Mais nous sommes tous décidés à ne pas laisser les choses se passer ainsi, et pour fortifier notre résolution, il est de toute nécessité que nous réfléchissions maintenant à tout ce que la France fait et souffre pour la cause commune, à cette inébranlable endurance qui a étonné le Monde, à tous ces hauts faits d'armes, actes de bravoure, actes de patiente abnégation aussi bien de la part des femmes et des enfants que de la part des hommes, et sur lesquels elle-même garde si fièrement le silence. Elle n'en parle pas mais il est juste que nous, ses amis et ses alliés, en parlions. Elle se rendra compte ainsi que nous ne les ignorons pas, pas plus qu'elle même ne manque d'apprécier l'aide que nous apportons pour assurer la suprématie des mers et celle que nous donnons en envoyant plus d'hommes se battre à ses côtés qu'elle ne pouvait s'y attendre d'après les conditions du temps de paix. Si nous parlons plus de nos soldats que des siens, c'est parce que nous en reçevons plus de nouvelles. Nous voudrions entendre plus parler des soldats français, mais du moins, à l'occasion du jour l'an, offrons à la France nos hommages, notre admiration, ainsi que notre promesse de l'aider autant que nous le pourrons."

Le Pain des Allemands

(*La Patrie*)

Les Allemands et les Autrichiens, annoncent les dépêches européennes, en sont réduits à manger du pain fait de farine de seigle et de fécule de pommes de terre. On trouvera peut-être que ce régime est encore assez bon pour les Boches, qui, du reste, y sont de tout temps habitués. L'Allemagne, en effet, en temps de paix, emploie dans la confection du pain plus de seigle que de froment, tandis que l'Autriche n'emploie qu'un peu plus de froment que de seigle. Dans les deux pays — dans la classe populaire, évidemment — le pain de seigle n'est donc pas une nouveauté; il ne le sera que sur la table des riches, tandis que même le pain de seigle manquera vraisemblablement bientôt, s'il ne manque déjà, aux pauvres.

Car la récolte de blé de 1914, en Allemagne et en Autriche-Hongrie, accuse un considérable déficit.

D'après l'estimé de Brommhall, la récolte de 1914 et celle de 1913 se comparent comme suit:

	1914	1913
Hongrie	116.000.000	169.840.000
Autriche	60.000.000	66.400.000
Bosnie et Herzégovine..	1.600.000	2.560.000
Allemagne	152.000.000	168.000.000
	329.600.000	406.800.000
Déficit en 1914........	79.000.000	

On estime que, pour l'année 1914-15, le déficit dans les approvisionnements de blé et de seigle prendra les proportions suivantes:

Allemagne	84.000.000	26.000.000
Autriche-Hongrie	67.000.000	82.000.000
Total............	151.000.000	108.000.000

Soit, comme grand total, 260 millions de boisseaux de blé ou de seigle qui manqueront, comparativement à l'année précédente, pour donner du pain aux Boches.

Ce n'est donc pas une chimère de compter que la famine dans les pays germaniques contribuera dans une considérable mesure au triomphe des alliés. Et cela démontre la nécessité dans laquelle se trouve la Grande Bretagne de profiter de sa suprématie navale afin d'empêcher l'Allemagne et l'Autriche de se ravitailler en vivres en faisant des importations par des chemins détournés.

EN AIDE AUX CANADIENS-FRANCAIS D'ONTARIO

Nous félicitons de tout cœur la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Boniface, qui vient de voter la somme de $100 comme contribution au Fonds patriotique des Canadiens-français d'Ontario.

Nous sommes, nous aussi, au Manitoba, des persécutés.

Nous comprenons, par conséquent, la situation pénible de nos compatriotes de la grande province anglaise.

Il y a dans tout le Canada français un réveil de l'énergie nationale devant l'ostracisme dont est frappée la langue française dans l'Ontario.

Il convenait que nous, du Manitoba, fussions au premier rang.

L'Honorable M. Bernier a été l'un des premiers dans tout le Canada à prendre position et à faire parvenir un don substantiel: $100.

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau vient de s'inscrire pour $50.

Il y a quelques jours, notre succursale locale de l'Union St-Joseph donnait $50.

Notre société Saint-Jean-Baptiste ajoute $100. Arriveront à la file d'autres souscriptions qui, nous l'espérons, seront nombreuses.

Nous applaudissons de tout cœur à ce mouvement.

Il ne suffira pas pour les Canadiens-français du Manitoba, s'ils veulent garder leur influence, de posséder quelques familles riches. Il faut des paroisses prospères. Le jour où nous aurons fortifié ces paroisses, nous aurons fait faire un pas immense à l'œuvre nationale, puisque nous serons assurés de ne pas déchoir et de ne pas perdre notre influence.

Ces idées émises par M. l'abbé Corbeil devant la Société Saint-Jean-Baptiste sont de l'or en barre. Intéressons-nous, tous ensemble, plus vivement, à cette si importante question de la colonisation.

COLONISATION

M. l'abbé O. Corbeil, parlant à une assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste dimanche dernier, a dit ces très opportunes paroles: "Il faut s'occupper davantage de colonisation française dans le Manitoba."

Notre province est magnifique; elle est fertile; elle est bonne pour les santés. La terre peut s'y acheter encore à prix raisonnable.

Ceux qui colonisent l'Alberta et la Saskatchewan ont droit à notre estime pour l'ardeur qu'ils y mettent, mais ils ne trouveront pas mauvais que nous nous occupions aussi un peu de nous.

M. l'abbé Corbeil a raison, il faut donner à notre population rurale catholique et française l'appoint dont elle a besoin. Prenez cet appoint parmi les familles de Québec qui, pour une raison ou pour une autre, son forcées de quitter la province de Québec; prenez-le encore dans les centres catholiques de France et de Belgique, quand c'est possible. Mais, surtout, comptons sur nous-mêmes. Pour le moment l'effort devrait être celui-ci: diriger vers des terres une certaine partie de la population urbaine, qui chôme et qui chômera peut-être encore longtemps à cause de graves événements qui ont surgi et dont les conséquences pourront durer pendant des années.

Feu le R. P. Cornellier, O. M. I.

Au moment où nous allons sous presse, nous apprenons la nouvelle du décès du R. P. Cornellier, O. M. I., survenu à Montréal, hier au soir, après une longue et douloureuse maladie.

Le bon Père avait laissé un excellent souvenir parmi la population française de notre province et cette triste nouvelle ne manquera point de causer beaucoup de chagrin dans nos familles.

Procureur général des Oblats de Marie dans l'Ouest, le R. P. Cornellier était également très bien connu dans tous les cercles de la haute finance. Obligé de laisser son poste de confiance, miné par une maladie qui ne pardonne point — (un cancer d'estomac), il avait quitté la Mission de la Dixième rue avec la pleine connaissance qu'il ne reverrait plus la belle province d'Alberta.

Le Progrès Albertain.

SAINTE GENEVIEVE

On se rappelle la période tragique où l'armée allemande descendait du Nord vers Paris.

Le rêve des barbares était, dans une ruée subite et formidable, de faire une trouée et d'essayer, au milieu des ruines de la Capitale, de dicter une paix hâtive leur permettant de se retourner contre la Russie.

Soudain, le torrent dévastateur s'arrêta. Camme l'eau qui rencontre une digue, il se détourna de Paris et s'étendit vers l'Est: la bataille de la Marne commençait.

Que s'est-il passé à cet instant où l'offensive allemande se mit à osciller? Certes, la tactique de nos généraux, la manœuvre hardie et rapide du gouverneur de Paris, le général Galliéni, le courage invincible de nos soldats décidèrent de la victoire. Mais nous sentons tous qu'il y a quelque chose de mystérieux dans cette heure solennelle où, le 8 septembre, l'orientation allemande, jusqu'alors tendue vers Paris, se déplaça brusquement.

Cela a dû se passer ainsi à l'époque où Attila, le fléau de Dieu, se dirigeait vers Paris.

Nous empruntons à la *Vie de sainte Geneviève* du savant abbé Lesêtre, le tableau de cette première menace d'invasion: "Arrêté en Pannonie à la tête de ses hordes, au sein desquelles les guerriers s'élevaient au nombre de six cent mille, Attila hésitait sur le choix du pays à envahir. En Orient, Marcien venait de monter sur le trône en 450 et prenait en face des barbares une attitude énergique. Attila se décida pour l'Occident. D'ailleurs le féroce conquérant de Carthage, Genséric, roi des Vandales, avait besoin de secours entre les Wisigoths qui occupaient le Midi de la Gaule et menaçaient sa domination. Il fit appel à Attila. Celui-ci profita de l'occasion. Il comptait écraser d'abord les Wisigoths, puis atteindre le cœur même de l'empire d'Occident par le nord de l'Italie.

Il passa donc le Rhin. Metz voulut se défendre. Les Huns prirent la ville le samedi saint de l'an 451, l'incendièrent, massacrèrent les habitants et poursuivirent leur route, précédés par l'épouvante.

L'objectif d'Attila était d'atteindre la Loire à Orléans et de la traverser pour se jeter sur les Wisigoths. Comment se persuader que le flot des barbares, en se dirigeant de Metz sur Orléans, ne dévasterait pas une large étendue de territoire et épargnerait Paris?... Déjà tout s'agitait fiévreusement dans les rues étroites de la cité; le long des rives de l'île, les barques se chargeaient des objets les plus chers aux fugitifs et s'apprêtaient à descendre le cours de la Seine.

Seule au milieu du désarroi général, une jeune femme de vingt-huit ans reste calme et confiante: c'est Geneviève. Elle rassure les populations. Elle entraîne les femmes à la prière. Elle relève le courage des hommes. Elle affirme à tous que Paris sera protégé.

De fait "l'événement justifia les promesses de Geneviève. Attila se porta de Metz sur Orléans. Le gros de ses hordes dut passer par Reims et Troyes. Mais, étant donné l'immense étendue de pays qu'avaient à ravager pour subsister des masses de plus d'un million de personnes, ce fut merveille que Paris n'eût rien à souffrir des barbares."

On connaît la suite de l'histoire d'Attila. Il échoua à Orléans devant la résistance organisée par saint Agnan. Une bataille formidable livrée près de Châlons le rejeta dans l'Est. C'est l'équivalent de notre bataille de la Marne.

Sainte Geneviève avait sauvé Paris.

Morte, la sainte continua de protéger sa ville. Nous citerons seulement son intervention dans le fameux siège de Paris par les Normands en 885. La ville avait eu à subir sept assauts successifs; la peste et la famine décimaient sa population; ses chefs, l'évêque Gozlin et Hugues l'Abbé, étaient morts; les secours envoyés par Louis le Gros avaient été défaits; le blocus durait depuis près de onze mois.

"Vers le mois d'août, les Normands profitèrent d'une baisse des eaux pour tenter un nouvel assaut. Ils eurent à lutter contre des adversaires inattendus. A la pointe orientale de la cité, les assiégés avaient placé la châsse de Sainte Geneviève. Ils s'y défendirent avec tant de courage que les ennemis furent repoussés loin des remparts."

Depuis lors, les Parisiens sont demeurés confiants dans leur patronne.

Jadis, on portait processionnellement sa châsse de l'abbaye de Saint-Geneviève à la Basilique de Notre-Dame dès qu'un fléau menaçait la cité.

On l'a porté en 1130, au milieu de l'épidémie du *Mal des Ardents*. Dès que la châsse arriva au parvis de Notre-Dame, tous les malades qui la touchèrent furent guéris. De là date la fête de Sainte-Geneviève des Ardents.

On l'a portée dans l'inondation de 1206. La pluie cessa pendant l'office à Notre-Dame. Le Petit Pont, miné par les eaux, ne s'écroula que quand la procession fut repassée.

On l'a portée le 2 juillet 1427 pour obtenir la fin des misères de la France. L'année suivante, en 1428, Jeanne d'Arc commençait sa mission.

On l'a portée en 1590 pendant le siège de Henri IV: le roi n'est entré dans la ville qu'après avoir abjuré.

On l'a portée en 1694, pour obtenir la cessation d'une longue sécheresse et la victoire de la France contre la coalition.

Ce même jour, 27 mai 1694, au retour de la procession, le ciel se couvrit de nuages et la pluie se mit à tomber; le maréchal de Noailles remporta la victoire sur les Espagnols au passage du Ter; une religieuse du monastère de la Présentation de Senlis, sœur de deux conseillers au Parlement, fut guérie d'une paralysie des quatre membres par l'attouchement d'une relique du tombeau de Sainte Geneviève.

C'est en souvenir de cette journée miraculeuse que le prévôt des marchands et les échevins de Paris firent exécuter le célèbre tableau de Largillère qui représente la Sainte au milieu de la gloire et les échevins agenouillés devant elle. La chasse est sortie 5 fois au XIVe siècle, 11 fois au XVe, 44 fois au XVIe, 7 fois au XVIIe, 2 fois au XVIIIe. Le 3 janvier 1790, le maire de Paris, Bailly, le commandant de la garde nationale Lafayette et les représentants de la commune, assistèrent encore officiellement à la grand'messe à Sainte-Geneviève.

Fait peu connu, en 1870, à la veille du bombardement, le gouverneur militaire de Paris voulut faire appel à la protection de Sainte Geneviève. Il rédigea une proclamation dans ce but. L'opposition des membres du Gouvernement empêcha qu'elle ne fut affichée.

Forts de ces témoignages du passé, nous avons lieu d'estimer, nous autres Parisiens catholiques, que le fait mystérieux qui, en dehors de l'intervention glorieuse de nos armées, a subitement détourné l'attaque brusquée allemande, c'est la protection de Sainte Geneviève pour sa cité.

Précisément aujourd'hui, 3 janvier, en l'église de Saint-Etienne du Mont, commence la neuvaine traditionnelle de sa fête. C'est l'heure de nous rappeler que Sainte Geneviève n'est pas seulement la protectrice de Paris, mais de la France: *Santa Genovefa, Urbis et Galliae patrona.*

Henry REVERDY.

LA GUERRE

21 Janvier. — Paris : Bulletin officiel: "Hier soir, l'ennemi s'est emparé d'une partie de nos tranchées, au nord de Notre-Dame de Lorette. Ce matin l'ennemi a été expulsé, après une contre-attaque; nous avons fait 100 prisonniers.

* * *

"Durant la nuit du 19 au 20 janvier, région d'Albert, une attaque allemande, au sud de Thiepval, s'est portée jusqu'à nos broches de fer, puis a été repoussée. Trois attaques successives contre La Boisselle ont été repoussées par nos troupes.

* * *

Dans l'Argonne, une attaque ennemie sur La Fontaine aux Charmes a été repoussée après un rude corps-à-corps.

* * *

Les Russes prétendent avoir battu les Allemands près de Radloff, Galicie-ouest.

* * *

22 janvier. — Paris. — La lutte pour la capture des tranchées de part et d'autre, se poursuit d'une manière très vive à certains endroits, notamment de la mer à la frontière suisse. Les Allemands bombardent avec violence les positions des alliés dans l'Argonne. Les Alliés font sauter un vaste magasn de munitions allemand.

* * *

Le résumé officiel français sur la situation générale de la guerre dit: "On peut donc affirmer que pour obtenir la victoire finale, il suffira à la France et à ses Alliés de savoir attendre, et, en même temps, de se préparer à cette victoire par une patience inépuisable". Ailleurs le communiqué officiel dit: L'offensive des Allemands est brisée; leur défensive la sera également."

* * *

La Russie publie un long bulletin qui donne sa situation comme satisfaisante.

* * *

23 janvier. — Il y a eu bataille pendant toute la journée d'hier dans l'Argonne et dans les Vosges. Les Français disent qu'ils ont maintenu et maintiennent toutes leurs positions.

* * *

En Pologne et en Galicie, il n'y a pas eu d'engagement sérieux; les Autrichiens massent des troupes en Bukowine.

* * *

A Ottawa, on organise une assemblée où sir Robert Borden, sir Wilfrid Laurier et l'Hon Arthur Meighen engageront la population à s'enrôler.

* * *

25 janvier. — Le vice-amiral anglaits Beatty, surprend 4 vaisseaux allemands qui essayaient d'un raid sur les côtes d'Angleterre. La flotte anglaise coule le vaisseau allemand *Blucher* et endommage sérieusement deux autres vaisseaux ennemis. Pas de dommages appréciables à la flotte anglaise; pas de tués, peu de blessés.

* * *

Il y a bataille dans les Flandres, à La Boisselle, dans l'Argonne et dans l'Alsace; mais les positions restent les mêmes.

* * *

Du côté russe, les Turcs et les Russes sont aux prises; le reste du front est à peu près tranquille.

* * *

26 janvier: Paris. — Une bataille très vive a lieu sur les hauteurs de Hartman Weilers, près de Thaun, en Alsace. Ces hauteurs sont de grande importance stratégique. Il n'y a pas de nouvelles du reste de la ligne.

* * *

Il y a renouvellement d'activité chez les Allemands et les Autrichiens contre les Russes. La bataille est vive au nord de la Vistule; les Russes se préparent à entrer en Transylvanie malgré la résistance des autrichiens.

* * *

Le gouvernement allemand saisit tout le blé de l'Allemagne comme mesure contre la disette.

* * *

Le gouvernement anglais donne des commandes de shrapnels au Canada; il faudra en fabriquer 1,800,000, soit 250,00 par mois. 100 maisons canadiennes se distribueront ces commandes. Il est possible que les usines de Transcona servent à ces fins.

* * *

27 janvier. — Nouvelles attaques des allemands à La Bassée, et à Ypres. Ces efforts sont vains.

* * *

La seconde avance des allemands sur Varsovie est arrêtée, et les Russes sont vainqueurs en Pologne.

* * *

Dans la bataille navale de dimanche dernier, 14 anglais sont tués et 29 blessés. Le vaisseau amiral anglais *Lion* et un *destroyer* devront subir quelques réparages.

Priere au "Jeune Bon Dieu"

1er janvier 1915.

POUR L'ANNEE 1915

Jeune bon Dieu qui, dans la Crèche
Rajeunis ton Eternité,
Toi dont la tendre Loi ne prêche
Que l'Amour et la Charité.

Doux Roi du plus doux des Royaumes,
C'est Toi que nous invoquerons
Et non les vieux dieux des Guillaumes,
Des Attilas et des Nérons:

"Jeune Dieu rayonnant de gloire
Aux yeux clairs jamais courroucés,
D'un geste accorde la Victoire
Aux descendants de tes Croisés:

Cette Victoire — très prochaine —
Nous la demandons par Clovis,
Par Jeanne, la bonne Lorraine,
Par Bayard et par Saint Louis:

Tous nos chers blessés en détresse
Te la réclament à genoux
A Toi tont le gibet se dresse,
Croix rouge, entre le ciel et nous;

Nous l'implorons de Toi, le Juste
Mort pour expier nos péchés,
Par nos fils au trépas auguste
Sur leur Calvaire, aussi, couchés;

Par les pleurs de millions d'êtres:
Epouses, vieillards endeuillés;
Par les massacres de tes prêtres;
Par tes Sanctuaires souillés;

Par Louvain, par Senlis croûlantes
Et par Reims, qui, près de mourir,
Tend vers Toi ses tours suppliantes
Comme les moignons d'un martyr:

Par notre farouche endurance,
Par nos otages en exil,
Jeune bon Dieu, rends à la France
Justice et gloire...

Ainsi soit-il!"

Théodore BOTREL.

Feu M. C. F. Beaudry

Nous avons le regret d'enregistrer ici le décès de M. Charles Félix Beaudry, du département de l'Immigration à Winnipeg. M. Beaudry était né à Coteau Landing en 1852. Il se maria, à Ottawa, en 1878, avec mademoiselle Z. Lemay de Lotbinière, province de Québec. Madame Beaudry lui survit, ansi que plusieurs enfants: madame James Mondor, Melle Alice Beaudry, MM. Arthur Beaudry, du Bureau de Poste de Winnipeg, Alphonse Beaudry, bijoutier, de St-Boniface, et Edmond Beaudry, avocat.

M. Beaudry habitait le Manitoba depuis 33 ans, et Saint Boniface aussi depuis de longues années. Le défunt était un employé compétent à l'Immigration et un bon Canadien-français. Il nous a rendu comme tel d'excellents services; et sa mort sera regrettée par de nombreux amis.

Nous présentons à Madame Beaudry et à la famille nos plus profondes condoléances.

Les funérailles auront lieu demain jeudi, à la cathédrale, à 10 heures.

FEUILLETON DU *Manitoba*

Une de Perdue Deux de Trouvees

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 68

(Suite)

St-Luc était absorbé par le spectacle de cette course; il se réjouissait de ce que le frère d'Henriette et son ami eussent un bon cheval sur lequel ils pouvaient compter pour fournir une course de plusieurs heures avec la même rapidité, pourvu que le Dr G... qui tenait les guides, sût le mener. A la manière dont le cheval encensait, St-Luc vit qu'il avait pris son train de route, qui était de douze milles à l'heure; et à cette allure il pouvait marcher toute la journée. Restait à savoir si les chevaux des cavaliers pourraient continuer avec la même rapidité, car ils gagnaient du terrain visiblement, mais il n'y en avait plus que deux qui soutenaient la course. Si les cavaliers parvenaient à approcher assez près pour forcer le docteur à lancer Charley au galop, le résultat dans ce cas, pouvait être douteux.

Au bout de quelques minutes, il sembla à St-Luc que les deux cavaliers ne gagnaient plus sur la voiture.

— Combien y a-t-il d'ici aux cavaliers qui sont en avant, demanda St-Luc au charretier.

— Pas loin de trois milles.

— Autant que cela?

— Ah! oui. Voyez-vous, ça ne paraît pas loin parce que nous sommes sur la montagne, et qu'ils sont en bas! ça paraît proche, mais je connais bien la distance.

— Trois milles, répéta St-Luc, mais s'ils n'ont pas gagné plus qu'ils n'ont fait jusqu'ici sur la voiture, ils ne pourront pas la rejoindre. Il faut un bon cheval pour courir trois milles au grand galop.

— Oui, un bon cheval de course, pour aller de ce train-là, sans se morfondre; et les chevaux de la cavalerie sont toujours trop gras. Tenez! voyez-vous, on dirait que ceux qui sont en avant commencent à ralentir?

— Je crois que oui, répondit St-Luc indifféremment.

— C'est un fameux cheval, allez! que celui qui est sur la voiture; je m'y connais, et, Carillon, quand il était jeune, n'aurait pas pu faire mieux.

— Vous pensez?

— J'en suis sûr... Ah! mais, dites donc, on dirait que la voiture modère.

En effet, le cheval venait de se mettre au pas, pendant qu'un des voyageurs était sauté de voiture pour rajuster un des traits. Un homme en capot d'étoffe grise, une tuque de laine sur la tête, était accouru, d'une maison en face, prêter secours. Le trait fut bientôt réparé, et le cheval partit avec rapidité. Ce contretemps n'avait pas été long, et cependant les deux cavaliers arrivaient, bride abattue. C'était un effort désespéré, pour atteindre ceux qui un instant auparavant semblaient devoir leur échapper.

Mais juste au moment où les cavaliers allaient dépasser la maison, devant laquelle s'était arrêtée la voiture, trois traînes chargées de bois sortirent à la suite les unes des autres de la cour, et barrèrent le chemin.

— C'est bien fait, cria le charretier, c'est juste comme ont fait les charges de foin. Les cavaliers peuvent bien abandonner la poursuite maintenant. Voyez-vous la voiture, comme elle file; elle n'a pas moins d'une vingtaine d'arpents en avant.

Les cavaliers crurent qu'il était inutile de faire une nouvelle tentative; leur monture était sur les dents. Aussi tournèrent-ils bride, et revinrent-ils au pas.

St-Luc, convaincu dorénavant que le frère d'Henriette était hors de danger d'être pris, continua sa promenade autour de la montagne.

Il était près de midi, quand il arriva à l'hôtel. Le garçon de comptoir lui remit une note à son adresse, qu'on avait apportée durant son absence.

A l'odeur parfumée de l'enveloppe, et à l'écriture fine et élégante de l'adresse, il reconnut une main de femme. Il monta à sa chambre, et ouvrit la note. Elle était bien d'Henriette, comme il l'avait pensé; mais il s'attendait si peu à ce qu'elle lui annonçait, qu'il fut obligé de la relire deux fois avant de bien la comprendre. Cependant elle était bien simple; s'il ne la comprit pas d'abord, c'est qu'elle brisait si brusquement et si cruellement toutes ses espérances de bonheur et ses illusions d'amour, qu'il ne pouvait y croire. Elle ne contenait que quelques lignes.

"M. de St-Luc,

"Après tout ce que vous avez fait pour mon frère et moi, j'aurai voulu avoir avec vous une explication franche et entière; mais une lettre de ma cousine Hermine qui me demande immédiatement à Québec, auprès de ma tante de St-Dizier qui est dangereusement malade, me force à partir sans retard. Peut-être est-il mieux qu'il en soit ainsi, et que vous ne me voyiez pas.

" La situation dangereuse dans laquelle se trouvait mon frère, avait tellement exalté mes esprits que je n'ai pas apprécié justement la porté de ce que vous m'avez dit. J'aurais dû vous répondre de manière à vous ôter tout espoir, dès la première fois que vous m'avez exprimé vos sentiments.

"Je ne suis pas libre, et ne puis vous offrir un cœur qui appartient à un autre; croyez que j'aurai toujours pour vous les sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

"HENRIETTE D..."

La lecture de cette note plongea St-Luc dans un état difficile à décrire. Par moment il se sentait accablé de tristesse, il demeurait morne, puis tout à coup il s'exaltait, se levait et marchait à grand pas, indécis s'il devait partir immédiatement pour Québec ou s'il devait chercher à découvrir son rival, le provoquer en duel et le tuer. Mais bientôt il rejetait ces moyens comme impraticables et absurdes.

Après avoir passé le plus grande partie de l'après-midi dans sa chambre, n'ayant pas voulu manger au repas du midi, il finit par faire ce raisonnement dont personne ne niera la sagesse: "à des maux sans remède, il n'en faut chercher."

— Non, continua-t-il en se parlant à lui-même, elle ne m'aime pas; c'est clair; si elle m'eut aimé, elle aurait bien pu trouver des raisons pour rompre avec son amant. Allons, St-Luc, mon ami St-Luc, il ne faut pas se désoler; cette jeune fille est bien belle, bien aimable; elle est sensible, elle a un cœur généreux; mais ce cœur il appartient à un autre, elle l'a donné et elle ne veut pas mentir à sa parole. Eelle a raison, oublie tout cela, demain ce sera de l'histoire ancienne.

Il sortit se promener dans la rue Notre-Dame, pour rafraîchir ses pensées.

Il rentra à l'hôtel beaucoup plus calme, et presque résigné; il répondit même en riant à Trim, qui venait le prévenir qu'il était presque temps de se rendre au dîner que donnait le colonel Wetherall, auquel St-Luc avait promis d'assister.

A sept heures précises, de St-Luc entrait chez le colonel. Plusieurs officiers et quelques citoyens avaient été invités; la plupart se trouvaient déjà réunis dans le salon, et conversaient par groupes. Les dîners du colonel ne brillaient pas par la somptuosité, mais il savait si bien faire les honneurs de sa table, que l'on pardonnait volontiers à l'absence du luxe que remplaçaient la franche gaieté, le bon vin et toute absence de cette étiquette bridée qui, tout en laissant l'odorat savourer le fumet des viandes, empêche souvent l'estomac de faire raison de l'envieuse estime qu'il porte au contenu des plats.

Pendant le dîner, la conversation tomba naturellement sur les événements de la journée. Les nouvelles les plus diverses comme les plus exagérés s'étaient répandues dans la ville. Les uns assuraient qu'un grand nombre de patriotes étaient encore cachés dans la montagne; qu'il y avait eu un combat entre la cavalerie et les patriotes, dont quelques-uns avaient été tués et plusieurs blessés.

(A suivre)

Faites l'essai de la Lumiere et du Pouvoir de la Winnipeg Electric Railway Company

NOUS serons heureux de remplir vos commandes pour gros ou petits contrats. Venez à nos bureaux et informez-vous de nos prix.

Bons Services

ATTENTION SPECIALE DONNEE AUX PLAINTES

Winnipeg Electric Railway Company

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ALBERT, WINNIPEG

TELEPHONE MAIN 9580

L'Hon. J. BERNIER, H.P. BLACKWOOD, NOEL BERNIER, ALEX. BERNIER

BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER

Avocats et Notaires

Argent à prêter sur hypothèques. Placements de capitaux privé

BUREAUX : 401 Bloc Somerset, Ave. du Portage WINNIPEG

Telephones Main 2079 et 4767

A. J. H. DUBUC, Consul Belge — W. B. TOWERS, LOUIS P. ROY

DUBUC & TOWERS

Avocats et Notaires

BUREAUX : 201 et 205 Edifice Somerset, Avenue du Portage WINNIPEG

Téléphone Main 623

Casier Postal 443

ALBERT DUBUC — JACQUES MONDOR

DUBUC & MONDOR

Avocats, Avoués et Notaires

BUREAUX : 27 et 28 Edifice Canada Life, Coin des rues Main et Portage WINNIPEG

Telephones Main 8696 et 583

Placements de capitaux privés

ALFRED U. LEBEL

Tel. Garry 2073

AVOCAT — NOTAIRE

400 Electric Railway Chambers Winnipeg

HEURES DE BUREAU : de 8 à 9 a.m. 1 à 3 et 8 à 9 p.m.

J. GRYMONPRE

Notaire Public, J. P.

Licencié en droit de la Faculté de Paris

Telephone Main 1886

283 AVENUE PROVENCHER ST-BONIFACE

Agent d'immeubles, Prêts hypothécaires, Assurances.

De Notaris Spreekt Vlaamsch

Dr. F. LACHANCE

Des Hôpitaux de Paris

Spécialité : CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE

Consultations: de 2 à 5 p.m.

Téléphones : Bureau: Main 2604—Rés. Main 2613

Bureau : Bloc Somerset, Avenue du Portage WINNIPEG

Dr. N. LAURENDEAU

Ex-Interne de l'Hôpital St-Boniface

Bureau et résidence : 163 Avenue Provencher, St-Boniface

Téléphone Main 1392

HEURES DE CONSULTATIONS : 8 à 9 a.m. 1 à 5 p.m. 7 à $8\frac{1}{2}$ p.m.

Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface

Dr. L. D. COLLIN

Des Hôpitaux de Paris

Ex-Interne des Hôpitaux de Montréal : St-Paul et Notre-Dame

Spécialité : CHIRURGIE D'URGENCE

Consultations : 2 à 5 heures p.m.

BUREAU : Cadomin Building, Chambre 106, Coin Graham et Main WINNIPEG

Tél. Bureau: M. 4639, Rés. M. 4640

J. A. BEAUPRE

AVOCAT, NOTAIRE, ETC

608 McINTYRE BLOCK

PHONE MAIN 1554

WINNIPEG

Dr Louis F. BOUCHE

DENTISTE

Gradué du Collège Dentaire de Chicago, Lauréat du Collège Dentaire de la Nouvelle Orléans, membre fondateur de la société de Stomatologie.

NOUVELLE ADRESSE

356 Rue Main, Bâtisse de la Great-West permanent Loan Co. au 7eme. étage.

Jos. Turner, prés. G. Clarke, Sec.-Trés.

STANDARD PLUMBING CO'Y

Ingénieurs de systèmes de chauffage et de ventilation, plombiers hygiéniques, posent les appareils d'éclairage au gaz, etc.

No. 296, rue Fort, Winnipeg, Man. Téléphone Main 529

Gérant, J. H. Turner, 46 ave. Provencher, St-Boniface, Tél. M. 8133

Marchands en gros pour tout ce qui regarde les plombiers et les appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur.

Dr. W. LEMAIRE

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

Bureau et Résidence :

60 RUE MARION, St. Boniface

PHONE MAIN 5253

HOPITAL PRIVÉ



Quand une Prescription

n'est pas bien remplie, la guérison peut être douteuse. Des remèdes purs, contenant toute leur essence, peuvent mettre un homme sur le chemin de la santé.

Achetez vos remèdes chez nous, et vous serez certains d'avoir ce que le docteur prescrit,

R. A. McRUER

Pharmacien-Opticien

Coin Marion et DesMeurons, Téléph. — M. 5603 | 24 Avenue Provencher, Téléph. M. 5604

POUR VOS **EPICERIES et PROVISIONS** ALLEZ CHEZ

T. Pelletier & Cie

AvenueTaché, St-Boniface

Où vous aurez toujours des marchandises de première qualité.

Louis MATILE

Horloger Expert

131 RUE MARION, NORWOOD

Horlogerie, Bijouterie, Orfevrerie.

de premier ordre.

Reparations en tout genre.

Travail soigné, Prix moderes.

MAISON DE CONFIANCE

M. GRYMONPRE & P. FONTAINE

51 AVENUE PROVENCHER

TELEPHONE MAIN 4930

ENTREPRISE D'ELECTRICITE

Fournitures d'Appareils et Installation telles que: Poêles Electriques, Moulins Laver, Fers à Repasser, Ventilateurs Lampes Tungsten.

Estimations fournies sur application

M. DAVID LECLAIR

souffre des reins.—Il néglige longtemps de se soigner.—Son mal s'aggrave et il y a des douleurs qui le font gémir.

MALGRÉ LES REMÈDES DE SON MÉDECIN, PUIS LES SOINS QU'IL REÇOIT À L'HOPITAL, SA GUÉRISON NE VIENT PAS.

C'est seulement en prenant les PILULES MORO qu'il se guérit.



M. DAVID LECLAIR

Il y a longtemps que l'on dit et que l'on répète que l'homme n'a pas de pire ennemi que lui-même.

Ceci est vrai surtout pour les gens qui refusent de se soigner lorsqu'ils se sentent souffrants, et cela par mauvaise tête, parce qu'ils ne veulent pas faire ce qu'on leur dit, ou par insouciance, parce qu'ils sont convaincus que "cela s'en ira tout seul."

Il est tout à fait erroné de croire que la maladie s'en va simplement "comme elle est venue."

Une fois que la maladie est entrée dans le corps —"elle y est, elle y reste."

Dans tous les cas, il est dangereux de laisser sans soins une maladie qui commence, car on ne sait jamais jusqu'où elle peut aller, tandis qu'on est souvent à même, avec un léger traitement et une courte médication, de faire disparaître radicalement un mal pris dès le début.

Nous publions la déclaration d'un brave travailleur qui nous dit avoir souffert pendant des années de douleurs de reins et avoir été guéri par les Pilules Moro.

On frémit réellement, en songeant aux tortures que cet homme a endurées pendant si longtemps et qu'il se serait évitées s'il eut pris les Pilules Moro aussitôt qu'il s'est senti malade.

Voici comment cet homme s'exprime :

"J'étais malade depuis longtemps déjà ; mes forces diminuaient, mais les douleurs que j'avais dans les reins ne m'avaient pas encore empêché de travailler. Cependant, le mal empirait tellement qu'un jour vint où je fus obligé d'abandonner l'ouvrage. Alors seulement je résolus de me faire traiter. J'ai consulté plusieurs médecins qui, avec tous leurs médicaments, n'ont pu me guérir. Je me suis ensuite rendu à un hôpital et là encore on ne put rien contre le mal qui me torturait. Parfois je souffrais tellement que je ne pouvais m'empêcher de gémir. Les Pilules Moro, que j'ai employées en dernier lieu, mirent fin à mon martyre. Après en avoir pris quelques boîtes, les douleurs qui s'éloignaient étaient plus supportables ; bientôt je pus reprendre mon travail, le continuer, continuer aussi de me traiter avec les Pilules Moro et me guérir. Depuis, deux fois par année, je reprends quelques boîtes de Pilules Moro et je me suis ainsi exempté toute douleur. Je suis fort et en parfaite santé." David Leclair, 72 rue de l'Église, Putnam, Conn.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Tous les hommes malades sont invités à venir voir nos médecins dont les consultations, absolument gratuites, se donnent au No 272 rue St-Denis, tous les jours, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Aussi consultations par lettre pour tous les hommes qui ne peuvent se rendre à nos bureaux.

Les hommes malades et dont l'état l'exige peuvent recevoir de nos médecins, au moyen d'appareils les plus perfectionnés, des traitements à l'électricité destinés à leur faire le plus grand bien.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



SIROP DU Dr CODERRE

POUR LES ENFANTS.

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr. J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de "l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms :

Dr. A. P. BEAUBIEN,	Dr. P. MUNRO,
Dr. O. RAYMOND,	Dr. L. B. DUROCHER,
Dr. A. P. DELVECCHIO,	Dr. D. W. ARCHAMBAULT,
Dr. HECTOR PELTIER,	Dr. Ths. E. D'ODET D'ORSONNENS,
Dr. A. B. CRAIG,	Dr. A. T. BROSSEAU,
Dr. G. O. BEAUDRY,	Dr. Alex. GERMAIN,
Dr. ELZEAR PAQUIN,	Dr. J. A. ROY,
Dr. J. B. BIBAUD,	Dr. E. H. TRUDEL,

Tous les médecins ont certifié que le **Sirop du Dr. CODERRE pour les enfants** est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que: **Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.**

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations.

NORWOOD GARAGE

Spécialité de travaux de moteurs légers. Réparations mise à neuf et construction de camions - automobiles, automobiles et pièces détachées.

Voitures de Location et Touriste

à toute heure de jour et de nuit

Phone Main 2498.

OFFICE, ATELIER ET GARAGE

Coin des rues Horace et Saint-Joseph, Norwood

EUGENE CONTANT

GERANT

CHARETTE, KIRK CO. Ltd

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

PLOMBERIE SANITAIRE	APPAREILS à GAZ
VENTILATION	COUVERTURES
CHAUFFAGE à VAPEUR	en TOLE et GRAVOIS
EAU CHAUDE et AIR CHAUD	CORNICHES
	PLAFONDS en METAL
	SKYLIGHTS

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couverture du Petit Séminaire de Saint-Boniface

Attention particulière pour Eglises, Couvents et Ecoles

510 RUE DE SMEURONS

Téléphone Main 7318 — Boite de Poste 176

The Guilbault Co. LIMITE

Entrepreneurs

DE TRAVAUX PUBLICS

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL DE BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES, CHARBON DUR ET MOU

MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que: Gravier, Sable Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc.

BUREAUX ET COURS : Norwood—Saint-Boniface — Estimations fournies

Téléphones : Bureaux Main 604, Cours à bois, M. 7442 — B. de Poste, 148

The Canadian Western Railway Compagny

Avis est donné par les présentes, que "The Canadian Western Railway Company" fera demandé à la prochaine session du Parlement du Canada, d'un Acte étendant les limites du temps dans lequel la dite compagnie doit commencer et achever la contruction d'un chemin de fer qu'elle et autorisée à construire en vertu du chap. 69 des Status de 1909.

Daté à Winnipeg, ce 28ème jour de décembre A. D. 1914.

HOUGH CAMPBELL & FERGUSSON

Solliciteurs pour les requérants.

10-15

Lavoie & Cie

Importateur de Vins, Liqueurs et Cigares

25 Rue Dumoulin - Tel. 2363

Saint Boniface

---

344 RUE MAIN	WINNIPEG	En face de la rue Notre Dame

Téléphone: Main 392

Carsley & Company

Grande Vente d'Inventaire

Assortiment complet de manteaux d'hiver pour Dames :

Lot I—Manteaux, prix régulier, $10.00, pour $4.50

Lot II—Manteaux, régulier, $16.00, pour $6.75

Lot III—Manteaux, régulier, $22.00, pour $9.75

Manteaux d'hiver pour enfants:

Lot I—Pour enfants de 4 à 10 ans, rég. $3.00, pour 95c

Lot II—Pour enfants de 6 à 14 ans, rég. $6.00 . $2.50

Lot III—Pour enfants de 6 à 14 ans, rég. $10.00, $3.95

La Graine de Navets

Les cultures de navets et autres racines couvraient une étendue de 175.000 acres au Canada en 1914 et donnèrent un rendement de 69,003,000 minots évalué à $18,943,000. Voici le tableau des importations de graine de navets pour l'année finissant le 31 mars:

Royaume-Uni, 1,123,958 livres, d'une valeur de $95,471.

Etats-Unis, 62,818 livres, valeur $5,023.

France, 126,687 livres, d'une valeur de $10,454.

Hollande, 224,162 livres, d'une valeur de $16,855.

Autres pays, 39,668 livres, d'une valeur de $3,071.

Total 1,577,323 livres, d'une valeur totale de $130,874.

Il y a lieu de croire qu'une partie de la graine de navets importée du Royaume-Uni a été cultivée sous contrat sur le continent. La rareté de la main d'œuvre et le besoin de produits alimentaires laissent a supposer la quantité de semences qui pourront être obtenues d'Europe pour l'usage du Canada en 1916.

Semez la meilleure variété.

L'enquête de 1913 sur l'état des graines de céréales et de lin employées sur les fermes canadiennes démontrèrent que la variété de 34 pour cent des 2065 échantillons recueillis était inconnue des cultivateurs. Les variétés de céréales diffèrent dans l'époque de maturité, le rendement, la force de la paille, le pourcentage de bale dans l'avoine et la dureté dans les blés. Les trois plus grands rendements, d'avoine obtenus à chaque station expérimentale du Dominion en 1912 donnèrent en moyenne 33 minots et demi de plus à l'acre que les trois plus petits. Les expériences ont prouvé que quatre ou cinq variétés d'avoine conviennent à toutes les conditions au Canada, et cependant dans un seul district on a trouvé 40 cultivateurs cultivant 17 variétés différentes. Chaque district ne devrait produire que la variété la mieux adaptée au sol, au climat, et aux marchés. La variété pourrait être choisie d'après l'avis de la station expérimentale la plus rapprochée.

Division des semences, Ottawa.



JEAN-BAPTISTE PARADIS

champion poids-léger du monde, rencontrera Alex. Stewart à Winnipeg, dans une lutte pour le championnat, au Théâtre Walker, lundi soir, 1er février. Billets en vente aux ateliers de la Saint-Boniface Barber Shop, 44 ave. Provencher, St. Boniface.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres a cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

AVIS

HUDSON BAY, PEACE RIVER AND PACIFIC RAILWAY COMPANY.

Avis est par la présente donnée que la Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte changeant le nom de la Compagnie en celui de "Winnipeg and Hudson Bay Railway Company", et pour autres fins.

Daté à Winnipeg ce 26ème jour de novembre 1914.

LEWIS and SMELLIE,
Solliciteurs des applicants.

Chez Nous ET autour de Nous

Il n'y aura pas d'exposition à Winnipeg en 1915. Les directeurs en sont venus à cette décision à une récente assemblée. On donne comme raison le manque d'appui du conseil-de-ville, mais il est permis de croire que la situation générale des affaires est aussi un motif de cette abstention.

Il est question d'établir l'industrie de la toile dans l'ouest canadien, probablement en Saskatchewan. C'est une industrie autrefois florissante en Belgique; et comme notre pays produit le lin à merveille, le projet aura des chances de réussir.

Il y a actuellement, à 40 milles à l'est de Winnipeg, un vaste chantier où cent bucherons, et plus, abattent des arbres. Afin d'aider aux travailleurs sans ouvrage, la ville a obtenu du gouvernement le droit d'établir ses chantiers, et elle paye salaire aux bûcherons. Le maire Waugh, M. J. H. Ashdown et autres personnages de Winnipeg ont été voir les bucherons la semaine dernière. Ils ont voyagé dans un *box car* et disent que les hommes sont très satisfaits du travail qui leur a été donné.

La ville de Transcona vient de rescinder son contrat avec M. Kern, de Moose Jaw, qui devait construire une ligne électrique entre Transcona et Winnipeg. Comme M. Kern était tenu de commencer les travaux l'été dernier et ne l'a pas fait, le marché est à l'eau. Il est probable que la *Winnipeg Electric Railway Co.* ne tardera pas à s'assurer elle-même la construction de ce réseau important.

Les compagnies de chemin de fer cherchent, dans le moment, des sites pour de nouveaux élévateurs à Fort William et Port Arthur. On s'attend à ce que la récolte du grain l'année prochaine et des années suivantes, nécessite la construction de grands élévateurs à la tête des lacs.

Le poisson pêché cette année dans l'ouest est en quantité si considérable qu'il est difficile d'en disposer. L'industrie du poisson essaye actuellement de placer des commandes dans le département de la Milice. On affirme, et probablement avec raison, que du poisson servi aux soldats une couple de fois par semaine, leur ferait du bien et permettrait aux pêcheurs de toucher un peu d'argent pour leur travail.

Le Ministère de la guerre d'Angleterre vient de donner une commande de costumes militaires au Canada pour un montant de quatre millions de piastres. Environ cinquante maisons seront chargées de cette commande. Il faudra trouver dans le pays un million et demi de verges de drap khaki et onze millions de boutons!

D'ici à quelques jours, il y aura, au théâtre Russell, à Ottawa, une grande assemblée, où sir Robert Borden, sir Wilfrid Laurier et l'Hon. Arthur Meighen engageront la population à s'enrôler.

Une nouvelle réunion des dames qui travaillent pour l'*Aide à la France*, a eu lieu vendredi après-midi chez Madame Deniset, avénue Provencher. Cette réunion a été nombreuse; on confectionne avec entrain des vêtements qui seront envoyés en France.

Au Théâtre Walker, le 1 février, à 8 h. 30, lutte entre Jean-Baptiste Paradis, de Montréal et Alex. Stewart, de Winnipeg. La lutte devait avoir lieu avec Eugène Tremblay, mais pour certaines raisons M. Tremblay a décidé de ne pas venir à Winnipeg; et M. Paradis, qui paraît-il, a renversé M. Tremblay à Montréal, il y a trois semaines, a accepté le défi de M. Stewart, en lutte poids-léger. Prix: de $1.50 à 25c.

Les billets sont en vente à la Saint-Boniface Barber Shop, 44 Ave. Provencher (voisin du *Manitoba*).

Nous apprenons avec beaucoup de regret que l'église de Ste-Rose-du-Lac a été détruite par un incendie lundi matin. Perte: $20.000; assurance: $10.000.

Après avoir forcé les Allemands et les Autrehiens non-naturalisés du Canada à s'enregistrer, les autorités militaires enjoignent maintenant aux Turcs de faire la même chose. A Winnipeg l'enregistrement a lieu chez le lieutenant-colonel W. H. Lindsay, à son bureau, 112 rue Colony: de 10 heures a. m. à 1 heure p. m.; de 2 heures p. m. à 5 h. 30 p. m.; aussi de 7 heures p. m. à 9 heures p. m.

Il est passé à Winnipeg la semaine dernière un financier japonnais envoyé par son gouvernement pour tenter d'ouvrir ici un nouveau marché aux marchandises du Japon. "Les Canadiens ne savent pas ce que nous pouvons faire, dit le marchand. " Je puis les assurer qu'en retour de leur blé, de leur bois de construction et de leur bois de pulpe, nous pouvons leur envoyer d'excellentes soies et toutes sortes de nouveautés".

Dans les trois provinces du nord-ouest, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, on évalue la production du blé, en 1914, à 140.958,000 boisseaux, contre 209,262,000 boisseaux en 1913, celle de l'avoine à 150,843,000 boisseaux, contre 242,413,000 boisseaux; celle de l'orge à 19,535,000 boisseaux, contre 31,060,000 boisseaux. En 1914 la production du blé au Manitoba a été de 38,605,000 boisseaux, récoltés sur 2,616,000 acres, en Saskatchewan, elle a été de 73,494,000 boisseau récoltés sur 5,348,300 acres, et en Alberta de 28,859,000 boisseaux récoltés sur 1,371,100 acres.

Bulletin officiel.

Le pont Provencher vient d'être condamné par les ingénieurs du gouvernement fédéral. L'un des piliers penche, dit-on, d'une manière plus considérable que de raison! Cependant si la ville fait les réparages nécessaires, le gouvernement consentira probablement à laisser le pont ouvert. Ceci montre combien il est urgent qu'un règlement se fasse entre Winnipeg et Saint-Boniface au sujet du pont futur. Jusqu'ici Winnipeg a plus fait preuve de mauvaises volonté qu'autre chose.

La Societe St Jean-Baptiste

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint Boniface a procédé dimanche à l'élection de ses officiers.

Sur proposition de M. J.B.Leclerc secondée par M. Edouard Guilbault, et votée à l'unanimité, les officiers de l'année 1914 ont été réélus en bloc pour l'année 1915. M. Adrien Potvin a eu beau se défendre, il a dû céder au désir de la société; et cette année encore il occupera le fauteuil présidentiel.

M. Potvin a signalé brièvement les quatre initiatives particulières par lesquelles il avait voulu signaler son passage à la présidence de notre société nationale: coopération à l'œuvre du monument La-Vérendrye; coopération à l'œuvre du monument Cartier; coopération à l'œuvre si importante de la colonisation française de notre province; la fondation des Caisses Populaires pour les ctioyens de Saint-Boniface et pour nos campagnes en général. La guerre, et la gêne qui s'en est suivie, ont retardé la marche de ces œuvres. Il faut cependant les tenir sous les yeux des membres de la société, pour leur donner, au moment opportun, une attention efficace.

La Société Saint-Jean-Baptiste sur motion de M. Siméon J. Dussault, secondée par M. l'échevin Beaupré, a aussi voté la somme de $100 au fonds patriotique des Canadiens-français d'Ontario.

M. l'abbé O. Corbeil, qui représentait Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, a été invité par M. le président à dire quelques mots. Il parla sur la colonisation. C'est une question qu'il a étudiée à fond, disons mieux, c'est une œuvre à laquelle il s'est livré avec zèle depuis au-delà de vingt ans. M. Corbeil croit que la colonisation canadienne-française du Manitoba s'impose; s'impose aussi un certain dépeuplement de la ville au bénéfice des campagnes. Les remarques de M. l'abbé Corbeil ont été applaudies, et avec raison, car elles étaient mprégnées de patriotisme, et marquées au coin du plus grand à-propos.

L'UNION CANADIENNE

Il y a eu dimanche soir séance publique de l'Union Canadienne. Cette assemblée avait pour but de faire connaître l'œuvre aux citoyens de Saint-Boniface.

M. l'échevin Beaupré, qui présidait en l'absence de M. E. Beaudry, retenu chez lui par la maladie de son père, a lu ce passage de la charte de l'union: "Le but de l'Union est de grouper sous un même oit catholique et français la jeunessé du Manitoba, afin de lui permettre de se connaitre, de s'unir, de se livrer à la lecture, à l'étude à la culture des arts oratoires, musicaux, etc."

M. Beaupré annonça également que des actions à $10.00 chacune sont en vente; l'achat de ces parts est une manière d'aider l'œuvre. Outre ces parts chaque membres doit payer 25 cents par mois, soit $3.00 par année.

Le paiement de cette contribution de 25 cents est obligatoire, qu'on achète ou non des parts.

Les salles — deux vastes salles — sont pourvues de billards, de rafraichissements, bonbons, cigares, tabac. Ces salles sont ouvertes de 1 heure de l'après-midi à 11 heures du soir la semaine; de 1 heure à 3 heures le dimanche et de 4 à 11 heures ensuite.

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau fut invitée par M. Beaupré à prendre la parole. (Sa Grandeur s'est inscrite en son nom personnel pour $300 de part, qu'Elle a payées immédiatement.) Monseigneur Béliveau favorise le maintien de l'Union Canadienne, mais à cette condition: que les revenus courants suffisent, sans qu'on soit obligé d'entamer le capital, car s'il fallait entamer le capital pour tenir les salles ouvertes, ce serait évidemment la banqueroute et la fermeture à brève échéance. Suivant lui, il s'agit donc de faire une campagne de recrutement dans cette cité.

Adressèrent aussi la parole l'honorable Joseph Bernier, M. A. Potvin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint Boniface, M. Joseph Baril, président de la société provinciale du Manitoba, qui a promis l'appoint de la population catholique et française des campagnes; M. l'échevn Guilbault, M. l'échevin Cusson, M. Noel Bernier, qui offrit les colonnes du *Manitoba* pour toute propagande qu'on voudra faire.

Les membres de l'Unon ont été charmants pour leurs visiteurs. Ils ont passé les cigares à leurs hôtes et les ont nvités aux salles de billard. Il y aura avant longtemps dans cette salle un cabinet de lecture où les goûts les plus difficiles pourront être satisfaits.

De nombreuses demandes d'entrée dans l'Union ont été faites le soir même.

Appel aux Reservistes Belges

Tous les réservistes des classes 1899 à 1914 dont les noms sont mentionnés ci-dessous sont obligés de venir s'inscrire au Consulat pour leur départ, le Gouvernement subvenant à tous leurs frais de route, de Winnipeg jusqu'en Europe, ainsi qu'à leur entretien ici à partir du moment où ils auront passé la visite médicale et que le docteur désigné à cet effet les aura reconnus aptes au service.

Tous les réservistes qui ne rejoindront pas leur régiment seront considérés comme *déserteurs.*

Les insoumis réfractaires ou déserteurs peuvent obtenir leur pardon en répondant à cet appel, tous leurs frais de route seront payés.

Ceux dont le nom ne figure pas dans la liste ci-dessous sont également obligés de venir s'inscrire au Consulat pour le départ, car aucune raison, sauf celle de réforme, n'excusera leur non-accomplissement de leur service militaire. Donc, que ceux qui ont l'intention de retourner un jeur en Belgique réfléchissent bien à la peine qu'ils pourront encourir comme déserteurs en temps de guerre, absolument aucun prétexte d'ignorance, d'appel sous les armes, ne sera admis.

En outre, le Gouvernement du Roi fait appel à tous les Belges *valides* pour qu'ils contractent un engagement volontaire pour la durée de la guerre. Cet appel s'adresse aux compatriotes âgés de 18 à 30 ans, ainsi qu'aux ex-militaires et ex-gardes-civiques âgés de 45 ans au maximum.

A. J. H. DUBUC,
Consul de Belgique.

Devuyst Ernest Henri, Van de Walle Cornelis, Dorenz Henri, Baudru François A., Lefèvre Guillaume, Malbrancke Emile Constant, Thimas Jos. Alfred Jules Marie Shislin, Bruggeman Florent Lucien Pierre, Demailly Jean D., Lacomte Robert, De Smet Joseph, De Corte Camille, Druwe Léon, Cloes Clément, Godart Gustave, Degryse Alphonse, Vanderveye Jérôme Alphonse, Questiaux Emile Victor, Logier Victor Polydore, Dordu Jean-Marie Emile, Matchelincks Alphonse, Saelens Henri, Fermmerman Emile Florimont, Vanwilrerode Jean Edouard Clément, Descryver Edouard Pierre, Van Den Keen Benoit, Goris Adrien, Gallens Jérôme, Sioen Victor, Ameye Emile, Van Den Bussche François Jean, Eecknout Henri Oscar, Versluys François, Manssens Iboire, Dulle Louis Albert, Van Den Bussche, Nuytens Odile, Stragier Cyrille, Stragier Victor, Waelbrock Gustave, Lecollier Henri, Debruck Jules Polydore, Tack Auguste, Lagae Commas Eugène, Vermeulen Julien, Coppe Camille, Everaerdt Camille Achille, Detos Cyrille Joseph, Speybrosi René, Vandekerkhove François Jules, Lefeune Joseph Edouard, Alsberghe Odile Emile, D'Huyghelaere Renatus, Delanne E. douard Frédéric, Van Deuren Oscar, Petillion Isidore, Van Achte, Lips René, Spaarbroeck René, Van Laere Désiré Vannegroet Emile, Simoens Oscar, Synaeve Alphonse, D'Hondt Achille, Van Steenkiste Jule Edouard, Van Coillie Léon, Bart Achille, Billens Jean, Duyvejnck Camille, Langeraet Camiel, Van Looke Léonard, Bonin Jules, Lambrecht Alphonse, Doussel Arthur, Dousselaere Arthur, Decroubie Hector, Carrette Ernest, Tanghe Alphonse, Vandevyve Robert, Janssens Henri, De Corte Camil, Denis Zéphir, Scoff Maurice.

"L'AIDE A LA FRANCE"

Monsieur le rédacteur du *Manitoba.*

Madame F. Deniset nous prie de remercier bien sincèrement, au nom des pauvres blessés et réfugiés français, les dames qui jusqu'à cette heure, lui ont prêté leur concours pour l'"Aide à la France". Son appel l'il y a quinze jours a été entendu, et, ces deux derniers vendredis, plus de vingt dames et demoiselles travaillèrent chez elle, de 2 heures et demi à 5 heures et demi à réparer des effets reçus et qui purent être expédiés à Montréal en ordre parfait. Elles confectionnèrent aussi du linge pour les hôpitaux.

Madame F. Deniset renouvelle son appel. Elle peut recevoir encore un plus grand nombre de personnes, et elle espère que le succès de cette belle œuvre ira grandissant.

Trois ou quatre dames vont se charger de visiter les messieurs pour obtenir des souscriptions. Nous ne doutons pas que ceux-ci se montreront généreux, afin que ces dames ne manquent pas de matériaux neufs et puissent continuer à occuper leur vendredi après-midi d'une manière utile. Une partie de leurs souscriptions serviront en effet à procurer des étoffes que les dames transformeront en manteaux et autres objets.

Nous publierons prochainement une première liste de toutes les personnes qui auront contribué jusqu'à ce jour à cette œuvre noble et charitable entre toutes.

F. DENISET.

Chronique de la Province

Le Pas, Man. 21, jan, 1915.

Récapitulation des bâtisses construites au Pas en 1914:

Sur l'avenue Fischer, nous avons eu les bâtisses suivantes:

Le théâtre Lyric pouvant contenir 300 personnes ou plus et coûtant environ $10.000.

La salle de billard Cobalt contenant neuf tables de billard ainsi qu'un jeux de quilles.

La pharmacie "The Pas Drug. Co.", bâtisse à deux étages.

Le théâtre "Dreamland" pouvant contenir au-delà de 300 personnes.

L'agence d'immeubles H. Lelland & Co.

La salle de billards "Saratoga" contenant neuf tables de billard.

Un magasin de vêtements pour hommes "The Bell Store".

La bijouterie de C. J. Larkworthy.

Le "Club Café" restaurant.

Le magasin général "Northern Supply Co.

Une boucherie.

Sur l'avenue Edward les bâtisses suivantes ont été construites en 1914:

Une buanderie, une boucherie, bâtisses à deux étages. Un café, bâtisse à deux étages. Une agence d'immeubles. Un café-restaurant. Une librairie.

Sur la septième rue, tout près de la station du C. N., la "Northern Lights Hotel", bâtisse à trois étages. Il est pourvu de tout le confort possible pour le moment, lumière électrique: c'est une des plus belle constructions duPas.

Agrandissement de l'hôpital St-Antoine qui maintenant qu'il est achevé se trouve la plus grande et la plus belle construction du Pas. La coupole qui doit abriter la Statue de St-Antoine aide pour beaucoup à relever l'aspect de cette bâtisse. Cette coupole est due à la générosité de notre entrepreneur- contracteur, M. E. M. Joyal, qui a bien voulu payer tous les frais encourus par sa construction.

Dans Fingerville, il y a aussi plusieursc autres constructions: le magasin général de M. Allard, l'agrandissement du magasin général, le "Civic Store", ainsi que plusieurs maisons de pension.

A part ces constructions, nous avons une foule de maisons privées. L'année 1914 n'a pas été trop mauvaise pour Le Pas.

En 1914 aussi le conseil de ville a installé la lumière électrique, placé les canaux d'égouts et le pouvoir d'eau.

En 1914 il ya eu d'enregistré à l'église catholique, 36 baptêmes, dont 22 Canadiens-français; dix mariages, dont six canadiens-français; six sépultures dont trois adultes.

Le Rév. Père enauld, desservant une des parties nord du diocèse du Keewatin était de passage à l'évêché la semaine dernière.

Le bureau des Commissaires d'école de la ville engageait les services de Melle Bayer et de Melle Kéroack comme institutrices pour notre école catholique ou l'enseignement se fera désormais sous le système bilingue. Ces demoiselles sont qualifiées pour enseigner les deux langues, l'anglais et le français.

Le Rév. Père Thomas, de retour de sa mission à Grand Rapid, était à l'évêché dimanche dernier. Il repartait lundi, en traine à chiens, pour sa mission de Cross Lake.

LAFLECHE, Sask.

Il n'y aprobablement pas de présomption à s'imaginer que notre centre de population est peu connu des lecteurs manitobains. Laflèche, qui doit son nom à M. l'abbé Gravel et rappelle une grande figure canadienne qui passa 12 ans dans l'ouest, est un village assez prospère, malgré son jeune âge, situé sur l'une des principales lignes du C. P. R. Il se trouve à 60 milles à l'est de Ponteix (ci-devant N.-D. d'Auvergne.) à 12 milles droit au sud de Gravelbourg, à 12 à l'est de Meyronne et 24 à l'ouest d'Assiniboia, juste au milieu de cet important groupe de centres *français*, dans le sud-ouest de la Saskatchewan, à l'établissement desquels le susdit abbé Gravel ne contribua pas peu.

L'importance de la région avoisinante au point de vue de la culture des céréales se devinera sans peine lorsque le lecteur apprendra que Laflèche ne possède pas moins de six élévateurs. C'est donc déjà comme une petite reine du blé.

Le village proprement dit peut compter 250 habitants, dont la moitié environ sont de race anglaise. La paroisse compte 130 foyers, 95 canadiens et 35 irlandais. Il y a 80 familles, sans compter une cinquantaine de vieux garçons pourvus d'une terre, qui n'attendent qu'une femme de bonne volonté pour mettre fin à leur isolement. Une dizaine de foyers belges et français sont compris dans les 95 ci-dessus mentionnés comme canadiens.

Nous avons au village une école solidement catholique et française. Le 11 janvier dernier, nous élisions un commissaire, et le Canadien M. Bourassa (cousin du célèbre tribun nationaliste) a eu plus des deux tiers des voix. Son concurrent anglais en a péniblement ramassé treize. Nous avons maintenant deux excellents Canadiens pour commissaires, et le troisième est un Anglais qui veut avoir des sœurs à l'école publique.

L'école centrale compte une cinquantaine d'élèves. Elle n'a encore qu'une institutrice, une Manitobaine de Saint-Jean-Baptiste, mais on en a besoin de deux, et chacun désire grandement avoir des religieuses. Avis aux communautés qui auraient des sujets de trop.

Enfin, détail le plus important de tous, nous avons un excellent curé, l'abbé E. Dubois, homme d'œuvres qui, après avoir travaillé très efficacement à la formation de deux paroisses françaises dans le diocèse de Prince-Albert, est venu prêter à Mgr. Mathieu le concours de son précieux dévouement. En outre d'une couvent pour sa nouvelle paroisse, l'abbé Dubois nourrit en faveur de la population française de toute la région des projets dont nous aurons probablement l'occasion de parler plus tard.

Le "Voyageur" a l'Ecole Taché

Jeudi soir, le club de raquette le *Voyageur*, répondant à l'invitation du principal Ruttan, est allé prendre à l'école Taché le réveillon qui suit toutes ses sorties. Le club a profité de cette heureuse circonstance pour offrir en même temps le dîner aux cadets de l'école Taché. Les Commissaires étaient aussi de la fête.

Membres du club, invités, cadets, il y avait autour des tables plus de cent convives. La partie "discours" fut brève, mais d'une grande cordialité. Il faut assister à ces réunions pour constater comme ces rencontres des deux éléments français et anglais de la ville font du bien. Les *Voyageurs*, dans leurs gais costumes, ont chanté, fait des jeux de salle, crié des bans nombreux. Les jeunes cadets anglais en ont été ravis; ils se sont mêlés aux jeux et ont fait eux-mêmes l'exercice de fort jolie façon.

Nous le répétons, ces genres de réunions font du bien. Une indiscrétion nous a fait comprendre que le *Voyageur*, aidé de quelques amis, essaierait de donner une fête semblable aux cadets de l'école Provencher sur la fin de la saison.

Madame de Lorimier

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Madame de Lorimier, veuve de feu M. Jacques Chevalier de Lorimier. Les funérailles de Madame de Lorimier ont eu lieu samedi dernier à la cathédrale.

AIDE AUX DRAPEAUX

En Europe, chaque ville de quelque importance a son réseau d'œuvres sociales. Une des plus méritoires entre toutes, sont les bourses du travail. A Winnipeg, il existe depuis quelques mois un bureau de placement organisé par la ville même et qui marche à la satisfaction générale. Cependant il manque quelque chose à cette organisation. Nos frères français et belges n'y trouvent personne parlant leur langue et de ce chef, n'en profitent aucunement.

Pourquoi la société de l'Aide aux Drapeaux ne prendrait-elle pas l'initiative de fonder une œuvre identique à Saint-Boniface?

D'ici une couple de mois, les fermiers français de Saint-Claude et de Notre-Dame-de-Lourdes auront besoin d'hommes et de femmes pour le travail de la ferme. D'autre part, les travaux des chemins de fer nécessiteront des milliers de bons travailleurs et inutile de vous dire que le Belges sont les maîtres sur ce terrain. Il est absolument indispensable que surtout par le temps qui court, les familles françaises et belges puissent trouver de l'ouvrage. L'argent gagné sera utilement envoyé dans les vieux pays où employé à preêter secours aux familles qui éventuellement vendraient ici soit au printemps, soit à la fin de la guerre actuelle. L'Aide aux Drapeaux pourrait s'assurer le concours des pouvoirs publics quant à la question financière. Nul doute que la ville de St. Boniface et la Province du Manitoba se feront un honneur de pouvoir concourir à une œuvre si éminemment sociale. Si la société l'Aide aux Drapeaux peut réaliser ce projet, elle aura mérité la reconnaissance générale en établissant au profit de tous, une œuvre sociale de grande envergure.

Octave RODTS.
Secrétaire.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF JAMES CASEY, DECEASED

Notice is hereby given, pursuant to the provisions of the Manitoba Trustees Act, that all creditors of and all persons having claims against the estate of the said James Casey, deceased who died at Gypsumville, in the Province of Manitoba on or about the fifth day of August in the year of Our Lord One Thousand Nine Hundred and fourteen, and administration of whose estate was granted to the National Trust Company, Limited, buy the Surrogate Court of St. Boniface, Province of Manitoba, are hereby required to send by post prepaid or delivered to the said National Trust Company, Limited, at Winnipeg, in Manitoba, on or before the sixth day of March A. D. 1915 their Christian and Surname, addresses and descriptions, with full particulars in writing of their claims and statements of their accounts, and the nature of the security, if any, held by them, duly verified by Statutory Declaration; and take notice that after the said sixth day of march A. D. 1915 the said National Trust Company, Limited, will proceed to administer the assets of the deceased among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which they shall then have notice: and that they will not be liable for the said assets or any part thereof so distributed, to any person or persons of whose name notice shall not have been duly received by them at the time of such distribution.

Dated at Winnipeg, this 23rd day of January A. D. 1915.

National Trust Company, Limited.

13-17

The Liquor License Act

The following application for a special license has been received and will be considered by the Board of License Commissioners for License District no 4 at Winnipeg, at the office of the Chief License Inspector no 261, Fort St., at the hour of 8 P. M., on Tuesday the 16th day of February A. D. 1915.

By S. Stockhammer for the Canadian Northern Hotel St. Boniface.

Dated at St. Boniface this 26th day of January, A. D. 1915.

James ARGUE,
Chief License Inspector.

13.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets reservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

Bureau des terres du Dominion District de Winnipeg

Avis public est par les présentes donné que le et après le 30 janvier 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead

In township 33 range 11 west of P. M.

Township 33 range 12 west of P. M.
Township 34 range 11 west of P. M.
Township 34 range 12 west of P. M.
Township 34 range 13 west of P. M.
Township 58 range 23 west of P. M.
Township 59 range 22 west of P. M.
Township 59 range 23 west of P. M.
Township 60 range 22 west of P. M.
Township 61 range 20 west of P. M.
Township 61 range 21 west of P. M.

Except in last six township the school and Hudson Bay Company Lands and lands within the mile strip set apart by order in council of 13th of December 1912, for the Hudson Bay Railway as indicated on the plans.

Also the following land in township 63 range 15 west of P. M. via., Fr. N. one half sec. 30 N. of Lake, Frac. Sec. 31 N. of Lake, Frac. N. E. and S. W. of sec. 32 North of Lake and N. W. 29 will be open for homestead entry.

Daté à Winnipeg, ce 29ème jour de décembre 1914.

L. RANKIN.
Agent.

1-13